# Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 21 juillet 2020 à 8 h 30

## ORDRE DU JOUR

### 10 – Sujets d'ouverture

**10.01** Période de questions du public

**10.02** Période de questions des membres du conseil

**10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 21 juillet 2020, à 8 h 30

### 50 – Ressources humaines

**50.01** Autoriser l'embauche temporaire de M. Denis Gendron au poste de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), à compter du 22 juillet 2020

### 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance extraordinaire du 21 juillet 2020

**Système de gestion des décisions des instances**
**RECOMMANDATION**

CA : 50.01

2020/07/21
08:30

**Dossier # : 1203377003**

| | |
|---|---|
| **Unité administrative responsable :** | Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources humaines |
| **Niveau décisionnel proposé :** | Conseil d'arrondissement |
| **Projet :** | - |
| **Objet :** | Autoriser l'embauche temporaire de M. Denis Gendron au poste de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), à compter du 22 juillet 2020 |

Il est recommandé:
D'autoriser l'embauche temporaire de M. Denis Gendron au poste de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), à compter du 22 juillet 2020.

**Signé par** Robert DENIS **Le** 2020-07-17 16:18

**Signataire :** Robert DENIS

Directeur de l'arrondissement par intérim et Directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises
Anjou , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

**Système de gestion des décisions des instances**
**SOMMAIRE DÉCISIONNEL**

## IDENTIFICATION — Dossier # :1203377003

| | |
|---|---|
| **Unité administrative responsable :** | Arrondissement Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe , Division des ressources humaines |
| **Niveau décisionnel proposé :** | Conseil d'arrondissement |
| **Projet :** | - |
| **Objet :** | Autoriser l'embauche temporaire de M. Denis Gendron au poste de directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), à compter du 22 juillet 2020 |

## CONTENU

### CONTEXTE

Le poste de directeur de la DAUSE de l'arrondissement se trouve temporairement vacant. Suite à la reprise graduelle des activités, notamment en regard de la reprise des consultations publiques et la relance de plusieurs projet en lien avec l'équipe d'urbanisme, l'arrondissement désire combler le poste de directeur de la DAUSE de façon temporaire.

### DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Sans objet

### DESCRIPTION

La direction de l'arrondissement souhaite embaucher temporairement monsieur Denis Gendron afin de remplacer le directeur de la DAUSE. M. Gendron est retraité de la Ville depuis le 7 février 2018. Avant son départ à la retraite, il occupait le poste de directeur des Services administratifs à l'arrondissement de Côte-des-Neige. M. Gendron détient une vaste expérience du milieu municipal. Compte tenu du fait que M. Gendron détient une très bonne connaissance des Services administratifs, celui-ci pourra être appeler à prêter main forte à cette direction pendant la durée de l'absence de la directrice.

### JUSTIFICATION

La charge de travail actuelle à la DAUSE justifie la nécessité de remplacer le directeur de ce service.

### ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le salaire de M. Gendron sera établi par le Service des ressources humaines.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sans objet

### IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans objet

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

Sans objet

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Sans objet

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Sans objet

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

L'embauche temporaire de M. Gendron est conforme aux politiques de dotation et de rémunération des cadres de la Ville de Montréal.
À la suite des vérifications effectuées et au meilleur de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## VALIDATION

**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :
Anjou , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens et du greffe (Sylvie LÉTOURNEAU)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Hélène DAOUST, Service des ressources humaines

Lecture :

Hélène DAOUST, 17 juillet 2020

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Diane DUPRÉ
Conseillère en ressources humaines

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2020-07-17

Robert DENIS
Directeur de l'arrondissement par intérim et Directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Robert DENIS
Directeur de l'arrondissement par intérim et
Directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises